

Monsieur Alain VIDALIES
Ministre des transports
Hôtel de Roquelaure, 246 boulevard St Germain
75007 Paris

Paris, le 2 septembre 2016

Objet : Port de Longoni

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous rencontrer sur la situation au port de Longoni. Situation qui se dégrade en permanence depuis l'attribution de la DSP attribuée en 2013 à l'entreprise MCG qui est représentée par Mme Ida NEL.

Aucune transparence n'est mise en place dans la reprise et répartition d'activités par MCG. Cette entreprise ne respecte pas les engagements pris à la suite des rencontres de dialogue social avec les organisations syndicales et les instances administratives. A ce jour, rien n'est respecté.

Nous souhaitons développer avec vous les points suivants :

- Le fonctionnement entre l'autorité portuaire et la MCG, ainsi que du statut du port,
- La lecture applicable au contrat DSP,
- Les tarifications appliquées aux partenaires, aux clients, ...

Cela est pour trouver un esprit d'équilibre afin de lutter contre la cherté de la vie à Mayotte pour consolider l'avenir de tous les travailleurs portuaires et également de ne pas voir sanctionner tous les Mahorais en subissant au quotidien l'inflation des prix.

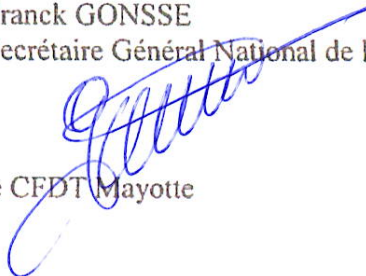
Nous nous tenons à votre disposition pour fixer le plus tôt possible un rendez-vous. Il est urgent afin d'avoir un véritable dialogue social et constructif entre tous les partenaires sociaux sur le port de Longoni à Mayotte, ainsi qu'avec l'Etat.

Veuillez d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression sincère de nos considérations.

Edgar Stemer
Secrétaire Général FGTE-CFDT



Franck GONSSE
Secrétaire Général National de la CNTPA-CFDT



Ousseni BALAHACHI
Secrétaire Général Union Interprofessionnelle CFDT Mayotte

